

MICRO-FINANCE : LE CMS FAIT UN MILLIARD PAR AN A TOUBA - Ciblée par les institutions de microfinance, la cité religieuse effectue sa mutation économique de l'informel vers le formel. Le khalife général des Mourides, El hadji Bara Falliou, prompt à soutenir le développement de la cité religieuse, a, en effet, présidé en milieu de semaine l'ouverture de la nouvelle agence du crédit mutuel sénégalais, sis à Njamatou. Beaucoup de petites et moyennes entreprises (Pme/Pmi) recrutent pour améliorer leur production. L'apport des institutions de micro-finance y est pour quelque chose », de l'avis de Modou Ndiaye qui gère une petite unité de production de pâte d'arachide à Djanatou Mahwa. Quant à Mme Astou Mbäcké Gaye, actrice de développement, elle estime que « l'ouverture de cette agence de micro-finance va contribuer au développement économique de Toubas ». Pour Mamadou Touré, le directeur général du Crédit mutuel sénégalais, « il y a plus d'un milliard par an à Toubas en termes de production de crédit et de mouvement de transfert de fonds, et c'est dans une dynamique d'extension et de développement que s'inscrit l'ouverture de cette nouvelle agence ». Leader dans le secteur de la micro-finance, avec un système de management de qualité certifié Iso 9001, le Cms confirme, selon son directeur, son engagement dans la lutte pour le mieux-être, l'amélioration du niveau et des conditions de vie des populations ».

KAOLACK - PAUVRETE EN MILIEU RURAL : 74 PLATES-FORMES MULTIFONCTIONNELLES A IMPLANTER - Perçu comme véritable outil de développement intégré, le programme d'implantation de 500 plates-formes multifonctionnelles (Ptfm) à travers le Sénégal vise l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural par un accroissement de l'accès à des services énergétiques de base, décentralisés, abordables et durables fournis à des usages productifs et sociaux au sein de la communauté. Près de 74 plates-formes seront implantées dans la zone centre regroupant les régions de Kaolack, Fatick, Diourbel et Kaffrine. L'annonce a été faite par le directeur du programme national « Plates-formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté ». Simon Diokh, il précise que, pour l'heure, les ressources disponibles permettent d'implanter totalement 300 Ptfm. Après avoir expliqué que le programme opte pour le système de « Faire-faire », M. Diokh a annoncé que la communauté rurale constitue la porte d'entrée du projet. Alors que des protocoles de partenariat avec le Pndf, Pepam, Promer2, le Plan d'action sénégalais d'électrification rurale (Paser) seront signés. Il faut retenir que la Ptfm est constituée d'un moteur diesel entraînant divers outils tels que les moulins, décortiqueuses, broyeuses, etc., et qu'elle permet aussi la distribution de l'eau et de l'électricité.

O. Ng. BA

50 %

Arcelor Mittal a annoncé, la semaine dernière, qu'il allait réduire de moitié sa production d'acier au Libéria, selon le rapport hebdomadaire du Groupe de veille sur la crise financière (Fcmg). Parallèlement, le géant de l'acier procédera à une compression de 80 % des personnels expatriés. Ceux-ci seront remplacés par des Libériens. Une manière d'atténuer l'impact social de la récession.

MISSION ECONOMIQUE PORTUGAISE A DAKAR

L'industrie, le tourisme et l'énergie au menu

Des opérateurs économiques sénégalais et portugais ont eu, hier, une demi-journée d'échanges dans la perspective de nouer des partenariats économiques. Un moyen supplémentaire de renforcer la coopération entre les deux pays.

Intensifier les relations économiques entre le Sénégal et le Portugal, tel est le vœu des entrepreneurs portugais qui viennent d'effectuer à Dakar une mission économique marquée par une rencontre avec les opérateurs sénégalais. Les différentes parties ont échangé, hier, à la Chambre de commerce de Dakar, sur des possibilités de partenariat dans plusieurs secteurs : l'industrie, le tourisme, l'énergie (photovoltaïque, éolienne, solaire, renouvelables, etc.), l'agriculture, etc. Les opérateurs portugais ont surtout montré des possibilités d'investissements au Sénégal où le climat des affaires est très favorable. Et l'axe de cette coopération sera balisé par les secteurs privés des deux pays à travers des relations partenariales. Le chef de la délégation

portugaise, M. Sylva, souhaite que leur séjour puisse apporter une nouvelle dynamique aux relations entre Dakar et Praia. Surtout que les deux sont déjà liés par des relations culturelles très solides et ne sont séparés que par une heure de vol. Le pont à établir ne sera donc pas long et les opérateurs du secteur privé sont décidés à s'y engager, à travers les ambassades des deux pays respectifs, les Chambres consulaires, ou encore l'agence de promotion des investissements (Apix). Déterminée à jouer son rôle d'interface entre le secteur privé et les pouvoirs publics, la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Dakar (Cciad) entend appuyer la mission prospective dans la perspective logique de renforcement des échanges commerciaux et de promo-



tion des investissements. Pour Mme Raby Wane qui représentait le président de la Cciad, la structure consulaire dispose déjà des instruments innovants pour répondre aux besoins des entreprises. Il s'agit pour l'essentiel de mécanismes d'amélioration de la gestion des

entreprises, de services d'appui - conseils repensés et tournés vers le développement des entreprises à l'export, d'un système d'informations plus adapté et d'un meilleur cadre de recherche d'opportunités d'affaires.

Adama MBODJ

DROITS DES CONSOMMATEURS DANS LES TELECOMS ET LES TICS

Le réseau des consommateurs africains pour une réglementation régionale

L'association des consommateurs du Sénégal (Ascosen) a annoncé mercredi aux journalistes qu'un réseau des consommateurs africains des Tics (Récatic) a été créé pour défendre les droits des consommateurs dans les télécoms et les technologies de l'information et de la communication.

Lancé par la ligue pour la défense du consommateur au Bénin, le projet intitulé « les services de télécommunications et des droits des consommateurs en Afrique » est financé par Open

initiative for West Africa (Osiwa). Selon Romain Abilé Houéhou, président de Récatic, le projet permettra d'impulser une nouvelle dynamique au secteur des télécommunications à travers la prise en compte des préoccupations des consommateurs, au niveau qualité et coût des services à l'échelle nationale et régionale. Pour



Aziz Sow, ministre de l'Information et des Tics.

mener à bien ses activités, le Récatic, conduit par son président, M. Houéhou, a entamé, depuis le 4 Avril dernier à Abuja, une campagne médiatique de sensibilisation des pouvoirs publics sur les droits des consommateurs dans les télécoms et tics. Après Abuja et Ouagadougou, c'est au tour du Sénégal de recevoir la délégation du réseau, dans le cadre de la campagne ouest-africaine visant, d'après M. Houéhou, à faire intégrer dans les législations communautaires qui encadrent les télécoms et les tics en Afrique de l'Ouest, les droits fondamentaux des consommateurs reconnus par les Nations Unies que sont notamment : droit à la satisfaction des besoins essentiels, droit à la représentation, droit au choix, droit à une garantie sur le produit, droit à l'information, droit de recours, droit à l'éducation, droit à un environnement sain.

En marge de cette rencontre, le président de l'Ascosen, M. mar Ndao, s'est aussi prononcé sur la vente des actions de l'Etat au niveau de la Sonatel. Il fustige cette idée de l'Etat de vouloir vendre ses actions à un pays étranger, car, soutient-il, l'Etat n'est pas n'importe quel actionnaire.

Maguette GUEYE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

AGENCE NATIONALE DE CONSEIL AGRICOLE ET RURAL

A.N.C.A.R.

Manifestation d'intérêt

1. Le Gouvernement du Sénégal, avec le concours de l'IDA, met en œuvre le PSAOP II (Programme des Services Agricoles et des Organisations de Producteurs) dont l'objectif est d'accroître de façon durable la productivité et les revenus des producteurs.

2. Dans le cadre de l'exécution de ses activités, l'ANCAR (Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural) composante du PSAOP II, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **ETUDE DE FAISABILITE, CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE DU SYSTEME D'INFORMATION TECHNOLOGIQUE AGRICOLE ET RURALE (S.I.T.A.R.)**.

3. L'objectif de cette manifestation d'intérêt est d'apporter un éclairage sur les conditions de mise en place du système d'information technologique agricole et rural.

4. L'ANCAR invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Description sommaire de la méthodologie d'exécution qu'ils comptent appliquer,

Références concernant l'exécution de contrats analogues, Expérience dans les conditions semblables - Disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

En raison de la complexité de l'étude, l'ANCAR encourage les cabinets intéressés à s'associer en vue de disposer d'un éventail de compétences et d'expériences pertinentes.

5. Des candidats seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les directives : «Sélection et emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale - janvier 1997 : mises à jour mai 2004.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **25 avril 2009**

Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) - Bâtiment de l'Ex Proj. Auton. - en face ITA - Hann Maristes B.P. 1111 - DAKAR - SENEGAL
Tél : 832.55.79 - Fax : 832.55.79

7. Les consultants qui souhaiteraient obtenir des renseignements complémentaires peuvent contacter l'ANCAR à l'adresse sus indiquée.

LE DIRECTEUR GENERAL